

Appel à un rassemblement de solidarité pendant l'entretien préalable imposé à notre Camarade le vendredi 8 septembre à 14h devant l'Hôtel du Département, avec les agents d'exploitation des routes qui seront en grève et dans l'action.

Alors que :

- nous avons alerté la Présidente, avec les agents, sur le contexte de danger lié aux pressions managériales et mise en danger que subissent les agents de l'agence routière de Carpentras et dans le cadre du CST en sollicitant qu'une enquête FSSSCT soit effectuée au vue des RPS graves et avérés auxquels sont soumis les agents d'exploitation.
- nous avons dénoncé des propos dénigrants utilisés par des encadrants à l'encontre des agents d'exploitation, des injonctions paradoxales, des menaces incessantes de sanctions, des provocations,
- nous avons déjà dû intervenir concernant des pratiques de pressions et de recadrage hors cadre professionnel portées par le chef de centre de Carpentras, allant jusqu'à des dépôts de plainte injustifiés et des utilisations d'évaluations individuelles pour « régler des comptes » impactant la vie professionnelle, personnelle et la santé des agents,

Notre camarade Ludovic PONS, agent d'exploitation à l'agence routière de Carpentras, nouvellement élu secrétaire général de l'Union Syndicale CGT des personnels du Département de Vaucluse est convoqué à un entretien préalable en vue d'une sanction disciplinaire. Ceci s'appuyant sur des faits exagérés voire mensongers. Ludovic n'a fait que questionner les incohérences portées par les cadres, il n'a en aucun cas porté atteinte ou menacé qui que ce soit et de ce fait ne mérite aucun Blâme.

Au-delà d'être un camarade à l'engagement sans faille, Ludovic est qualifié par ses collègues comme étant très impliqué au sein des différentes équipes, assidu et compétent dans les tâches confiées, œuvrant pour le bien du service public et de bonnes conditions de travail pour tous.

Les atteintes et répressions perdurent malgré toutes nos alertes et n'ont de cesse de s'intensifier. Cette répression se traduit aujourd'hui par une procédure disciplinaire vis-à-vis de notre secrétaire général au moment où notre syndicat a adressé plusieurs lettres ouvertes, dont une dénonçant les propos dénigrants et diffamants vis-à-vis des agents d'exploitation de l'agence tenus par les cadres et posés par écrit dans un compte rendu de réunion

Ludovic est injustement blâmé mais c'est bien la CGT qui est visée. **Cela ne nous intimide pas pour autant et nous poursuivrons notre lutte contre toutes atteintes des agents et contre la casse du Service Public.**

La CGT refuse et condamne la criminalisation de l'action syndicale ainsi que l'amalgame entretenu volontairement entre « l'action syndicale » et « la délinquance ».

